

2^{ME} ÉDITION

L'ÉCHO DE PARIS commence au
jour d'hui à la deuxième page

LA ROSE JAUNE

DE

CHARLES DE BERNARD

ZUT POUR LA MUSIQUE!

Il n'est guère dans mes habitudes d'engager des polémiques avec des collaborateurs. Cependant l'*Echo de Paris* journal de critique plutôt que de doctrine, admet aisément qu'on ne partage pas l'avis du voisin et qu'on contredise un peu qui fait avec vous le coup de plume. Je profite aujourd'hui de cette liberté pour me regimber contre la conclusion de l'article de mon camarade Bauer, paru avant-hier sous ce titre : *la République des Nations*.

Oh ! je lui accorde tout ce qu'il voudra quant à la combinaison municipale et théâtrale de la malheureuse salle du Châtelet. C'était assez, peut-être trop, d'un sociétariat rue Richelieu. Cependant, puisque cette concurrence existe, il n'y a point de raison sérieuse pour ne point souhaiter bonne chance et exploitation fructueuse à la Société des Onze.

Nous sommes donc d'accord sur tous les points, hors un seul : Bauer proteste contre l'emploi de la salle municipale; au lieu d'en faire un théâtre de drame, il eût voulu, si la chose dépendait de lui, la livrer à la musique.

Eh quoi ! encore la musique ! On ne voit qu'elle ! On n'entend qu'elle ! Comme si les essais et les épreuves avaient manqué pour démontrer l'impes hurlantes.

La musique règne en maîtresse partout. C'est une maîtresse bruyante et encombrante. Elle abuse des scènes. Le pauvre drame se tient coi, attendant son tour, qui reviendra. Cependant, à force de se voir chassé des théâtres où il était jadis souverain incontesté, il perd de ses chances et de ses mérites. Les auteurs l'abandonnent et un à un les acteurs de drame disparaissent. Voilà ce qu'il faut empêcher; voilà où

l'appui du Conseil municipal peut être utile.

Le drame se meurt, non par l'insuffisance du public, comme on le répète trop facilement; si cela était il n'y aurait rien à faire, le public a le droit de porter son argent où il veut et de chercher son plaisir où il le trouve. La loi n'a point encore décrété le chant obligatoire. Nous ne songerions même pas à invoquer l'aide municipale si l'indifférence du public pour le genre théâtral auquel il a dû longtemps ses plus vives et ses plus nobles jouissances scéniques était démontrée; mais la vérité est que le drame paraît sur le point de succomber parce que la musique l'étouffe partout et que tout lui manque à la fois pour se manifester : scène, troupe, auteurs. Voilà ce qu'il faut reconstituer. Voilà de l'art pour le peuple, voilà de la bonne besogne artistique et municipale.

La musique est la plaie de notre époque. C'est un microbe qui pénètre partout. Elle a abasourdi les salons, elle rend impossibles les cafés, où, venue d'Allemagne avec les bières falsifiées, elle s'est introduite peu à peu; elle enlève la possibilité de faire vivre à Paris un théâtre lyrique populaire.

Cette impossibilité tient à deux causes principales :

1° Le public dilettante, en veston de chez Godchau, ou en habit de chez Poole, est exigeant; il veut de la mise en scène, des masses chorales, un orchestre irréprochable et des chanteurs suffisants, — toutes choses qui sont incompatibles avec des places à bon marché. Or, sans places à bon marché, tout théâtre lyrique populaire ne pourra voir sa salle pleine; — on ira à l'Opéra-Comique ou à l'Eldorado.

2° Il y a déjà trop de salles de spectacle où l'on musique à Paris; de plus nos concitoyens à qui la salle municipale du Châtelet est spécialement destinée, l'étranger, le provincial étant présumé porter son argent et sa curiosité à l'Opéra, ont toujours prouvé que leurs aspirations musicales et leur passion lyrique ne dépassent guère le café-concert. On n'est pas wagnériste, à Paris ! Oh ! non, et même en fait d'opéra, le plus populaire est peut-être celui que les enragés de Bayreuth méprisent le plus : *Faust*.

Je laisse de côté la question, très importante, pourtant, du répertoire, qui met le théâtre lyrique dans cette alternative ou de reprendre les œuvres du domaine public, et de nous rabâcher le *Barbier*, la *Lucie*, *Norma*, la *Perte du Brésil*, ou bien de jouer les compositeurs inédits, ce qui est toujours scabreux.

Un théâtre lyrique populaire ne peut

pas vivre à Paris, et j'estime que c'est tant mieux. La musique, en effet, nous envahit. Trop de doubles croches à la clef. Comptez un peu dans combien de théâtres la parole a cédé sa place au chant, — je suis poli, — et voyez s'il est besoin de renforcer encore ces trouvailleries tous les cirques, tous les locaux disponibles, les dimanches d'hiver; l'été elle met en fuite les oiseaux et les amoureux dans les jardins publics, tant cette satanée musique nous obsède, nous domine, nous abrute.

Qu'on propage les orphéons, qu'on donne des encouragements aux harmonies et aux fanfares qui rehaussent de l'éclat de leur cuivre les fêtes populaires, accompagnent les défilés et rythment la marche des cortèges, rien de mieux. La musique au village, un jour de cérémonie officielle ou de réunion patriotique, est excellente et à sa place. Tolérons donc là, mais essayons de lui disputer toute salle de théâtre où elle voudrait se loger encore.

Zut pour la musique et vive le drame ! Qu'on n'oublie pas, d'ailleurs, que nous sommes de piètres musiciens et qu'un théâtre lyrique français n'est qu'un miroir où nous nous voyons bien petits tandis que les Prussiens comme Meyerbeer, les Autrichiens comme Beethoven, les Italiens comme Rossini, les Anglais comme Hændel, apparaissent puissants et glorieux. Le Conseil municipal a bien fait d'accepter une combinaison; fût-elle aventureuse, qui permet de glorifier et de perpétuer sur une scène parisienne l'art superbe et vivace où la France est toujours reine et maîtresse, l'art auquel on doit *Ruy Blas* et les *Effrontés*, *Patrie* et la *Dame aux Camélias*, *Jean Baudry* et *Mercadet*, l'art dramatique qui a pour sa plus haute expression le drame qui émeut, qui enseigne, qui console, qui agrandit le cerveau du peuple, élargit son cœur, le drame qui nous débarrassera peut-être des flons-flons qui agacent, des mélodies continues qui endorment.

E. LEPELLETIER.

L'ÉCHO DE PARIS publiera demain un article de

M. DIDIER

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

DE L'ÉCHO DE PARIS

M. de Freycinet, président du conseil, assisté de l'amiral Miot, un des signataires du traité franco-hova, a reçu hier à trois heures mais seulement à titre privé, le général Wilmoughby.

Un interprète du ministère des affaires étrangères assistait à l'entretien.

La conversation a principalement porté